

Pêche miraculeuse pour les concours du 14 juillet

petits et gros poissons ont mordus en quantité.



Pêche miraculeuse pour les concours du 14 juillet

Les bénévoles de la société de Pêche de Mirande étaient encore une fois à pied d'œuvre pour assurer l'organisation de deux concours de pêche comptant pour le critérium du Comité Sportif Départemental. Le petit déjeuner offert aux participants était prêt à 6h et les ventrèches grillées n'ont pas tardé à prendre preneur. Le déjeuner des pêcheurs, préparé par les bénévoles, a été servi à 13h et une demi heure plus tard, les passionnés de pêche se retrouvaient, de nouveau, à leur poste pour l'après-midi.

Tout au long de l'année, une vingtaine de société de pêche programme un ou plusieurs concours annuels selon les règles de la Fédération Française de Pêche Sportive au Coup et un vainqueur départemental est récompensé chaque année.

Après le passage de l'orage du vendredi soir, les poissons étaient mordeurs dans la Baïse. Les deux premiers arrivent à mettre dans la bourriche 11 et 10 kg de brèmes d'environ 400 à 600 grammes. Les autres pêcheurs ayant choisi le lac restent plus discrets mais ils prendront leur revanche l'après-midi.

Le vainqueur du matin n'est autre de Bernard Daubas, sympathique pêcheur mais également administrateur dans l'équipe du président départemental de la pêche du Gers, René Loubet. Il a pêché en plein courant dans 2.8 mètres d'eau avec un flotteur boule de 1.5 g puis avec flotteur plat de 2 g lorsque les brèmes se sont installées sur le coup. Afin de les maintenir sur place, une coupelle d'amorce a été déposée tous les deux poissons capturés. Les poissons se sont laissés tenter par un hameçon numéro 18 esché de un vers terreau et d'un asticot.

L'après-midi, les eaux de la Baïse se troublèrent avec l'arrivée de limons suite à l'orage de la veille et les poissons ne mordaient plus. Seuls quelques gardons et plaquettes furent attrapés sur les postes en aval. Par contre, au lac, les poissons ont mordu avec appétit aux amorces et appâts proposés par les compétiteurs. Le vainqueur n'est autre que le meilleur pêcheur du Gers, Christophe Rouilles de la société d'Auch qui est oscillé entre la première et seconde division nationale. En 2016, il avait terminé 6ième meilleurs pêcheurs de France.

Pour rappel, les poissons sont conservés vivants jusqu'à la pesée en fin d'épreuve et ils sont remis à l'eau systématiquement.

Résultats des concours :

Matin : 1 : Daubas Bernard 11500g - 2 : Rouilles Christophe 3800g - 3 : Bartherote Henri_10050g - 4 : Toninato Serge 2180g - 5 : Gaspin Jean Marc 5400g - Premier Mirandais : Vaugon David 9ième-3900g

Après midi : 1 : Rouilles Christophe 4820g - 2 : Méric Bernard 180g - 3 : Célério Michel 3810g - 4 : Lebourg Jean Claude 940g - 5 : Lentz Jean Michel 2830g



Vainqueurs du matin Toninato Serge, Gaspin Jean Marc, Bartherote Henri, Rouilles Christophe, Daubas Bernard



Vainqueurs de l'après midi : Rene Loubet , Célério Michel, Rouilles Christophe, Meric Bernard



Les pêcheurs au ravitaillement



Le président en action